

Equiper les lycées Réduire la fracture numérique

1



Remise des ordinateurs portables aux lycéens de Seconde

Présentation de l'Espace Numérique de Travail

Lycée du Lamentin – le mardi 6 octobre 2009

Equiper les lycées

Réduire la fracture numérique

Les TIC au service d'une politique ambitieuse d'égalité des Ganges

La Région Guadeloupe mène depuis 2004 une politique d'éducation à destination de la jeunesse guadeloupéenne basée sur l'égalité des chances, la réussite scolaire et la réduction de la fracture numérique.

Ainsi, au fil des années, elle a développé un programme d'équipement visant à donner à chaque lycéen les moyens de suivre une scolarité épanouie, tout en limitant les facteurs d'échec scolaire.

En 2006, la collectivité régionale a entrepris la connection à l'internet haut débit de tous les lycées. Cette action forte était une première étape dans le projet pédagogique numérique bâti par le Conseil régional.

En effet, la Région Guadeloupe désireuse d'équiper progressivement les lycéens guadeloupéens en matériel multimédia a tout d'abord mené une expérimentation avec les élèves des classes préparatoires et leur a mis à disposition des ordinateurs portables durant leur cursus. Outils qu'ils pouvaient rendre ou acquérir au terme de leurs années de prépa. Trois lycées publics sont concernés par ce dispositif, ainsi que la classe préparatoire HEC de la C.C.I de Pointe-à-Pitre.

Lors de l'année scolaire 2008-2009, la collectivité régionale a remis aux 24 000 lycéens et à leurs professeurs une clé USB dotée de logiciels libres et d'applications multimédia. Ces clés destinées aussi à stocker les données de son utilisateur constituent un véritable bureau mobile du lycéen.

En 2009, la Région poursuit le développement de sa politique d'éducation via le numérique et expérimente de nouveaux outils de travail, ancrés dans l'ère des technologies de la communication. Elle a ainsi opté pour le Tableau Numérique Interactif dans quatre établissements pilotes, à la rentrée de septembre. Ce tableau des temps modernes offre aux enseignants la possibilité d'organiser leurs cours de manière interactive via les ordinateurs portables et le tableau numérique directement relié à ceux-ci. Ce tableau, qui peut intégrer le contenu des cours avec possibilité de le télécharger sur les ordinateurs ou Ipod des lycéens.

Aujourd'hui, la Région Guadeloupe lance le déploiement des Espaces Numériques de Travail dans 22 lycées de l'archipel. Parallèlement, la collectivité poursuit ses efforts pour réduire la fracture numérique et met à disposition des élèves de seconde, des ordinateurs portables.

Equiper les lycées

Réduire la fracture numérique

Qu'est ce qu'un espace numérique de travail ?

La Région Guadeloupe a souhaité faciliter les échanges et le travail des élèves et de la communauté scolaire en offrant de nouveaux outils de communication, au service de la réussite des lycéens. En dotant chacun des 22 lycées d'un intranet-extranet pédagogique et administratif, la collectivité régionale passe à une étape supérieure de son projet pédagogique numérique.

Ainsi, cet espace numérique de travail proposé à chaque lycée, est une plate-forme de services, accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à Internet.

Ces services sont adaptés aux différentes catégories d'utilisateurs : **enseignants, élèves, personnels de l'établissement, parents d'élèves...**

Un accès simplifié, personnalisé et sécurisé

Cet ENT offre un point d'entrée unique à un espace personnalisé, avec un seul mot de passe. Chaque utilisateur se connecte à son ENT en se rendant sur une page web spécifique, sur laquelle il s'identifie.

Techniquement l'ENT sera hébergé sur un serveur propre au lycée.

Des informations personnalisées selon les établissements:

Ce portail à personnaliser selon l'établissement, pourra contenir des outils indispensables à l'utilisateur:

- son agenda, son carnet d'adresses
- ses outils de communication et d'échanges
- son espace de dépôt et d'échanges de documents et à d'autres services applicatifs selon le profil de l'utilisateur:
- son emploi du temps, ses notes, ses bulletins, son cahier de texte
- le suivi des absences, des services sur la vie de l'établissement
- des ressources documentaires et à vocation pédagogique
- des outils de réservations de salles, de matériels, ...

Le proviseur demeurera l'administrateur principal de l'ENT de son établissement, il choisira les informations disponibles sur l'espace. Deux administrateurs seront nommés et formés dans chaque lycée pour assurer l'alimentation de l'espace.

Le coût & le calendrier:

La Région Guadeloupe est le premier département français d'outremer a procédé à un déploiement d'ENT sur l'ensemble des lycées publics de son territoire. Cette opération devrait s'achever à la fin du mois d'octobre. Les prochains lycées à être dotés d'un ENT sont Poirier de Gissac, Faustin Fléret, Arron, etc. En moyenne, le coût de l'installation d'un tel Espace Numérique de Travail est évalué à 6.134€ par lycée(ce coût comprend la réalisation du portail de l'ENT, la formation des utilisateurs, la configuration de l'ENT sur le serveur , etc.)

COÛT TOTAL : 134.949,15€

Equiper les lycées

Réduire la fracture numérique

Equiper les élèves de seconde d'ordinateurs portables

La Région Guadeloupe souhaite renforcer l'équipement informatique dans les lycées et attribue aux élèves de seconde un ordinateur portable, sans aucune contrepartie financière. Un dispositif fondé sur le principe de l'égalité des chances.

Cette mesure s'inscrit dans la politique menée par la collectivité régionale en faveur de l'éducation et de la formation dont l'objectif est de supprimer les obstacles financiers liés à l'acquisition du savoir et promouvoir ainsi l'égalité des chances.

Cette nouvelle mesure d'équipement des élèves de seconde intervient également dans le cadre de la mise en oeuvre des Espaces Numériques de Travail. Les lycéens auront ainsi les outils pour accéder aux services disponibles, via Internet.

Ce sont 9.000 ordinateurs portables qui seront donnés aux élèves de seconde, en cette rentrée 2009-2010.

En équipant, chaque année, les lycéens à leur arrivée en seconde, la Région programme ainsi que d'ici trois ans, l'ensemble des lycéens disposera d'un ordinateur portable.

COÛT TOTAL: 2.415.150€